

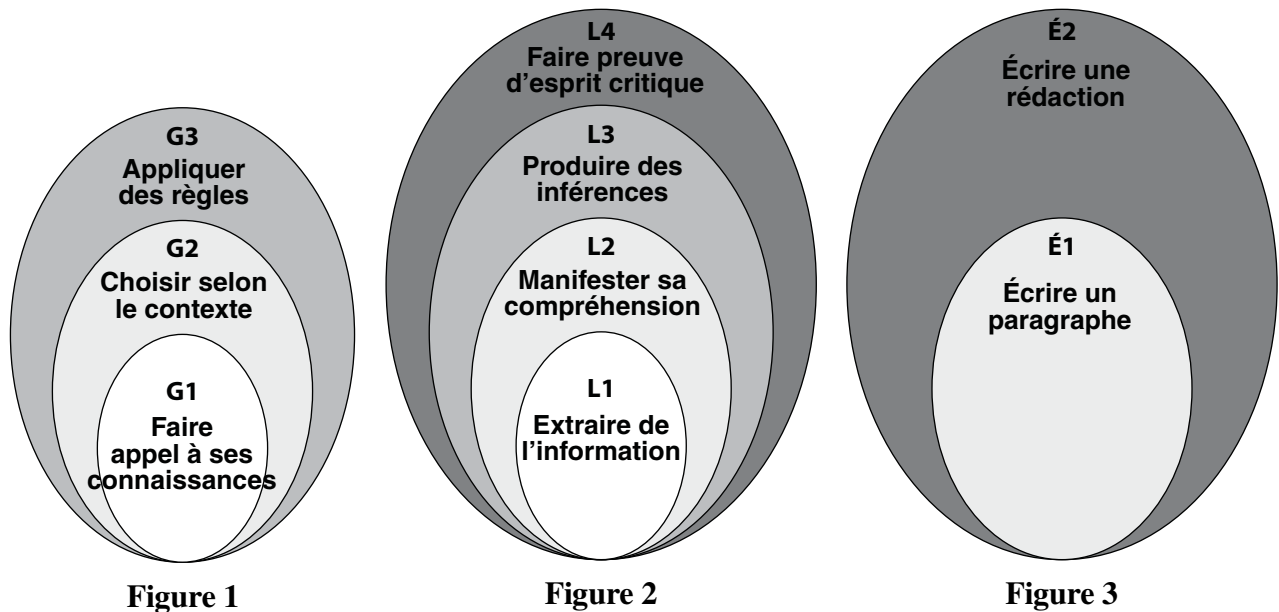
FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE 10

TAXONOMIE

Introduction

Une taxonomie différente est proposée pour chacune des trois composantes de l'examen Français langue première 10 (le FRALP 10).

Les niveaux cognitifs utilisés pour chaque taxonomie ne s'excluent pas mutuellement. Les opérations mentales d'un niveau inférieur constituent un préambule à la réalisation des opérations mentales d'un niveau supérieur de ces taxonomies.



Les trois parties du domaine des connaissances correspondant du FRALP 10 :

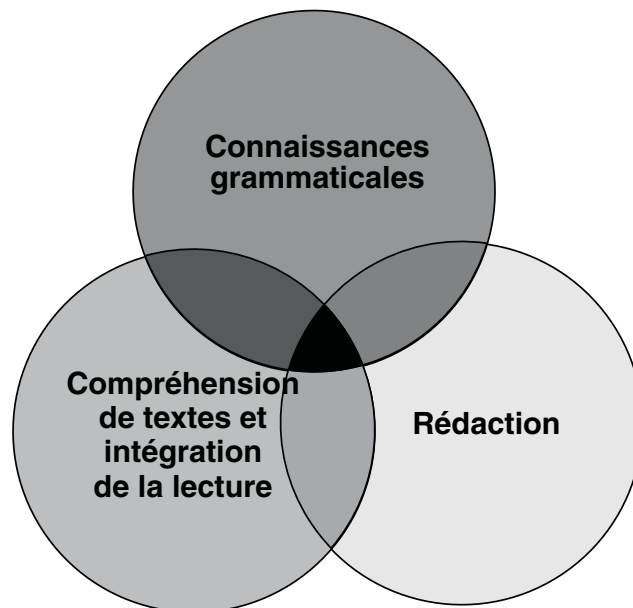


Figure 4

CONNAISSANCES GRAMMATICALES

Faire appel à ses connaissances (G1) :

Dans le FRALP 10, les items de cette catégorie sont à choix multiple.

Dans les questions qui demandent de *faire appel à ses connaissances*, l'élève détermine soit la nature, soit la fonction grammaticale d'un mot ou d'un groupe de mots dans un texte.

L'élève puise dans le réseau de connaissances qu'il s'est construit pour répondre aux questions de ce niveau. Ce réseau est le résultat de l'enseignement-apprentissage systématique de la grammaire qui se fait en classe en conformité avec le programme d'études en vigueur.

La réponse proposée est prescrite par le code grammatical.

La terminologie retenue lors de l'élaboration de ces questions est celle du *Référentiel grammatical*.

Choisir selon le contexte (G2) :

Dans le FRALP 10, les items de cette catégorie sont à choix multiple.

Dans les questions qui demandent de *choisir selon le contexte*, l'élève corrige un anglicisme courant ou choisit le synonyme, l'antonyme, l'homonyme, le pronom ou le mot charnière qui s'impose pour compléter un texte.

L'élève puise dans le réseau de connaissances qu'il s'est construit pour répondre aux questions de ce niveau. Ce réseau résulte de l'enseignement-apprentissage systématique du vocabulaire et de la grammaire qui se fait en classe en conformité avec le programme d'études en vigueur.

La réponse proposée est prescrite par le bon usage ou s'impose dans le contexte.

Le *Référentiel grammatical*, le *Petit Robert* et le *Petit Larousse* sont les ouvrages de référence consultés lors de la rédaction de ces questions.

Appliquer des règles (G3) :

Dans le FRALP 10, les items de cette catégorie sont à choix multiple.

Dans les questions qui demandent d'*appliquer des règles*, l'élève applique correctement les règles qui régissent l'orthographe grammaticale, la conjugaison, l'harmonisation des temps, la syntaxe ou la ponctuation.

La réponse proposée est prescrite par le code grammatical.

La terminologie retenue lors de l'élaboration de ces questions est celle du *Référentiel grammatical*.

COMPRÉHENSION DES TEXTES ET INTÉGRATION DE LA LECTURE

Extraire de l'information (L1) :

Dans le FRALP 10, les items de cette catégorie sont à choix multiple.

Dans les questions qui demandent d'*extraire de l'information*, l'élève trouve de l'information directement dans le texte et il l'organise pour répondre à la question.

L'information pertinente se trouve telle quelle dans le texte. Elle peut se situer dans une phrase ou dans un segment de phrase et elle est facile à repérer.

La réponse est évidente.

Les questions de cette catégorie portent habituellement sur des idées secondaires et des détails contenus dans le texte. Elles portent surtout sur des faits et sont spécifiques.

Manifester sa compréhension (L2) :

Dans le FRALP 10, les items de cette catégorie sont à choix multiple.

Dans les questions qui demandent de *manifester sa compréhension*, l'élève reconnaît qu'une des options proposées est pertinente et constitue la seule option valable.

L'information pertinente ne se trouve pas telle quelle dans le texte. Elle peut se situer dans une phrase ou dans quelques segments de phrases et elle est assez facile à repérer.

La réponse est relativement évidente.

Les questions de cette catégorie portent sur le sens des mots et non pas sur ce qu'ils supposent. Elles permettent de vérifier que l'élève a compris ce qu'un mot, une expression ou une phrase veut dire.

Produire des inférences (L3) :

Dans le FRALP 10, les items de cette catégorie sont à choix multiple. Cependant, l'item à réponse écrite est plus indiqué pour mesurer cette habileté.

Dans les questions qui demandent de *produire des inférences*, l'élève procède à une généralisation ou à une déduction à partir d'hypothèses qu'il fait à la lecture du texte et qu'il tient pour vraies pour faire son raisonnement.

Un item à choix multiple ne permet pas de contrôler l'occurrence de ce processus cognitif. Il est en fait impossible d'établir que la réponse choisie par l'élève a été inférée par celui-ci. On peut tout au plus le supposer.

L'élève infère la réponse à une question en filtrant l'information contenue dans le texte à partir de prémisses qui servent de fondement à son raisonnement. Il combine des éléments qu'il trouve au fil de sa lecture et dont l'association lui suggère qu'ils ont une relation lui permettant de préciser la cause ou la raison ou d'anticiper le cours des événements. L'élève saisit une évidence qui n'est pas écrite.

La réponse résulte de l'interprétation du texte.

Les questions de cette catégorie portent habituellement sur le caractère ou le comportement des personnages, les raisons qui expliquent ce qui arrive ou la raison pour laquelle l'auteur procède comme il le fait quand c'est implicite.

Faire preuve d'esprit critique (L4) :

Dans le FRALP 10, les items de cette catégorie sont à réponse écrite. Ce type d'item est indiqué pour mesurer cette habileté.

Dans les questions qui demandent de *faire preuve d'esprit critique*, l'élève se prononce et tire une conclusion ou réagit en exprimant son opinion sur un aspect du texte. Il s'appuie sur le contenu du texte et sur l'interprétation qu'il en fait. L'élève fait valoir son raisonnement en expliquant sa réponse et en fournissant des éléments de preuve pris dans le texte.

L'élève utilise son expérience et ses connaissances pour mesurer l'importance (comparer et contraster) des indices qu'il choisit de considérer. On peut demander à l'élève d'exercer son jugement à partir d'un texte ou de plusieurs textes ou extraits.

Plusieurs réponses peuvent être valables dans certains cas. Pour que la notation soit juste, les correcteurs doivent disposer d'un éventail suffisant de réponses raisonnables et d'un inventaire exhaustif d'explications et d'exemples.

Les questions de cette catégorie portent habituellement sur les personnages, la raison d'être ou l'efficacité des stratégies mises en œuvre par l'auteur, la qualité du texte, la vraisemblance d'hypothèses émises ou de points de vue exprimés et de certaines éventualités ou prédictions.

Écrire un paragraphe (É1) :

Dans le FRALP 10, les items de cette catégorie sont des items à réponse écrite.

La réponse de l'élève est le résultat d'opérations mentales à tous les niveaux de la taxonomie de Bloom. Elle prend la forme d'un paragraphe bien structuré et complet.

Un tableau de correction holistique est utilisé pour noter le texte des élèves. Des critères précis définissent chaque niveau de compétence.

RÉDACTION

Écrire une rédaction (É2) :

Dans le FRALP 10, les items de cette catégorie sont des items à développement.

La réponse de l'élève est le résultat d'opérations mentales à tous les niveaux de la taxonomie de Bloom. Elle prend la forme d'un texte; le produit est unique et complexe.

Un tableau de correction holistique est utilisé pour noter le texte des élèves. Des critères précis définissent chaque niveau de compétence.